

3.0 crédits	60.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Thiebaut Christophe ; SOMEBODY ; Guerenne France ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables :	Cahier des charges + contrat architecture, d'entreprise, de promotion, etc.
Acquis d'apprentissage	<p>Le facteur socio-économique est capital dans la construction immobilière ; l'architecte étant le conseiller naturel de son client se doit d'apporter à ce dernier une assistance en ce qui concerne les conseils judicieux à donner, fondés sur la politique du logement, l'économie de la construction, en particulier les primes et les prêts.</p> <p>La récente législation européenne et nationale en ce qui concerne la sécurité du chantier sera examinée également dans ce contexte.</p> <p>Le deuxième objectif du cours est d'examiner les différentes prestations de services qui concourent à l'édification d'une construction ; en tout premier lieu les obligations conventionnelles et légales de l'architecte (le contrat d'architecture) et ensuite l'examen des prestations et obligations des différents intervenants tels que l'entrepreneur, l'ingénieur, le promoteur, etc.</p> <p>L'accent sera mis sur la nécessaire collaboration des différents intervenants à l'acte de bâtir.</p> <p>Une place à part sera réservée à l'examen des marchés publics.</p> <p>La troisième partie du cours sera consacrée à la déontologie et aux pratiques professionnelles ; l'architecte 'ouvrant seul ou dans le cadre d'une société professionnelle se doit d'acquérir les notions fondamentales concernant ses obligations comptables, fiscales et sociales.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral permettant de contrôler la bonne compréhension et l'application correcte à des situations de la problématique économique de la profession d'architecte.
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral.
Contenu :	<p>Le droit immobilier et les droits socio-économiques</p> <p>Politique du logement - Economie de la construction - Sécurité chantier</p> <p>Déontologie et pratique professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pratique professionnelle (obligations comptables, fiscales, sociales) - Le droit immobilier : les prestations de services - Architecte - Entrepreneur - Ingénieur - Promoteur - Géomètre - Agent immobilier - Notaire - Expert - Marchés publics
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en architecture/TRN
Faculté ou entité en charge:	LOCI